

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2013

Province de Québec
Municipalité de La Macaza

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue à l'Hôtel de Ville de La Macaza, en la salle Alice Rapatel-Dubuc, le jeudi 19 décembre 2013, à 19 h.

Sont présents la conseillère et les conseillers Jeanne Zdyb, Richard Therrien, Jacques Lacoste, Jean-Marc Dubreuil, Jean Zielinski et Yvan Raymond formant quorum sous la présidence de la mairesse Céline Beauregard.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Jacques Taillefer, est aussi présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Conformément à l'article 156 du code municipal, les avis de convocation ont été remis aux membres du conseil et chacun d'eux déclare en avoir obtenu copie dans les délais prescrits.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation du projet des prévisions budgétaires pour l'année 2014
3. Présentation du programme triennal d'immobilisations pour les 2014, 2015, 2016
4. Période de questions
5. Adoption des prévisions budgétaires 2014
6. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2014, 2015, 2016
7. Levée de la séance

N.B. Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette session, porteront exclusivement sur le budget.

2013.12.258

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil
Appuyé par le conseiller Richard Therrien et résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DU PROJET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2012

Monsieur Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier, présente les prévisions budgétaires de l'année 2014 et fait part des principaux points saillants de ce budget totalisant des recettes et des dépenses égales à 2 875 166 \$.

Le directeur général donne également des explications sur les dépenses et activités.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2014, 2015, 2016

Monsieur Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier explique que le programme triennal d'immobilisations contient les prévisions ou intentions de la municipalité concernant les immobilisations de l'année 2014 ainsi que des deux années subséquentes. Il présente finalement les projets inscrits au programme triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015, 2016.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2013

PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse invite les citoyens présents à la période de questions qui doit porter exclusivement sur le budget.

Le Conseil répond aux différentes questions qui lui sont posées.

2013.12.259

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

CONSIDÉRANT que le conseil de la Municipalité de La Macaza prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

REVENUS FONCTIONNEMENT

Taxes	1 520 661 \$
Paiements tenant lieu de taxes	439 663 \$
Services rendus	180 075 \$
Amendes	750 \$
Transferts	734 017 \$
TOTAL DES REVENUS	2 875 166 \$

DÉPENSES

Administration générale	602 157 \$
Sécurité publique	307 377 \$
Transport	680 948 \$
Hygiène du milieu	176 670 \$
Santé et Bien-être	147 \$
Aménagement, urbanisme et développement	319 423 \$
Loisirs et culture	213 935 \$
Frais de financement	40 058 \$
Total des dépenses de fonctionnement	2 340 715 \$
Conciliation à des fins fiscales	84 270 \$
Immobilisations – fonds généraux	450 181 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 875 166 \$
SURPLUS (DÉFICIT)	(0) \$

Immobilisations provenance du surplus non affecté 186 840 \$

Il est proposé par le conseiller Jacques Lacoste
Appuyée par Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

Que les prévisions budgétaires pour l'année 2014 soient acceptées telles que présentées et résumées ci-haut.

ADOPTÉE

2013.12.260

ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2014, 2015 ET 2016

Il est proposé par le conseiller Jacques Lacoste,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

Que le Conseil municipal accepte le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 totalisant 1 530 151 \$ pour les trois (3) années, lequel se définit de la façon suivante :

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2013

<u>ANNÉE 2014</u>	<u>MONTANT</u>
Courbe Miljour	391 970 \$
Intersection Lac-Mitchell –Lac Caché	65 840 \$
Bornes-fontaines sèches (3)	16 000 \$
Internet Haute Vitesse	150 000 \$
Barrage du lac Chaud	12 500 \$
Réfection - salle communautaire	60 000 \$
Ouvre porte – garage	3 000 \$
Stationnement lac Macaza	20 000 \$
Réseau routier	50 000 \$
Chemin de l'Aéroport	225 000 \$
Glissières de sécurité – Chemin du Pont-Couvert	22 000 \$
Glissières de sécurité – Lacs Chaud et Caché	20 000 \$
Éclairage de rue – 3 lampadaires	6 000 \$
"Jersey" chemin des Chutes	20 000 \$
Stationnement – terrain pont du train	25 000 \$
Téléphonie IP	5 000 \$
TOTAL	1 092 310 \$

<u>ANNÉE 2015</u>	<u>MONTANT</u>
Réseau routier	65 341 \$
Chemin du Lac-Chaud	25 000 \$
Chemin de la Baie-Claire	25 000 \$
Accès VTT lac Chaud – aménagement	10 000 \$
Barrage du lac Chaud	12 500 \$
Remplacement véhicule – voirie	250 000 \$
TOTAL	387 841 \$

<u>ANNÉE 2016</u>	<u>MONTANT</u>
Réseau routier	50 000 \$
TOTAL	50 000 \$

GRAND TOTAL 2014 - 2016

1 530 151 \$

ADOPTÉE

2013.12.261

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par Jacques Lacoste,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

De lever la séance extraordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19 h 43.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

LA MAIRESSE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Signé : Céline Beaugard

Signé : Jacques Taillefer

Céline Beaugard

Jacques Taillefer